Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

académie Grenoble
direction des services départementaux de l'éducation nationale Ardèche

à retourner à la DIPER pour le 31 mars 2018 au plus tard
(Cachet de la poste faisant foi)

2 ou 3 points

FICHE BAREME
EXERCICE SUR « POSTES ouvrant droit à bonification
y compris ceux de l'éducation prioritaire »
Concerne les postes d'adjoints, adjoints spécialisés et direction
(Cf. circulaire page 7 et annexe 2)

Nom – Prénom :

Date de naissance :

Adresse personnelle :

N° de téléphone :

Affectations (précisez la commune, l'école et la nature du poste) :

2015/2016 :

2016/2017 :

2017/2018 :

Personnels concernés :

Les personnels exerçant leurs fonctions **depuis au moins 3 ans, d'une façon effective et sans interruption,** (sans congé parental ou délégation rectorale par exemple), dans une des écoles de la liste figurant en annexe 2.

Bonification : à partir de 3 ans : 2 points pour les postes isolés.
3 points pour les postes en éducation prioritaire

Date et signature :